Copyright Archives départementales de Seine-et-Marne

Nom : Buisson

Prénoms : Rene Jules Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 450

Classe de mobilisation : 1

ÉTAT CIVIL.

Né le 26 Juillet 1895, à Saint Sauveur S/ Ecole canton de Melun Sud, département de Seine et Marne, résidant à Saint Sauveur S/ Ecole, canton de Melun Sud, département de Seine et Marne, profession de Mécanicien en Serrurerie fils de Eugène Clément et de Guillot Léontine Louise domiciliés à St Sauveur S/ Ecole canton de Melun Sud, département de Seine et Marne

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux Chatains, Yeux Gris
Front Moyen grand, Nez Rectiligne Petit
Visage long, Renseignements physionomiques complémentaires : Mle droit : Lèvres : Mines : Bouche petite : Menton : Saillant.
Taille : 1 mètre 66 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 1120 de la liste du canton de Melun Sud
Classé dans la 5e partie de la liste en 1914. Ajourné pour faiblesse
Classé dans la 1re partie de la liste en 1915 par le Conseil de Révision de la classe de 1917, le 19 mai 1915

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du 9 Septembre 1914 Versé au corps le dit jour et chasseur de 2e classe passé au 4e bataillon de chasseurs le 13 Avril ~~1915~~ 1916. Décédé le 5 Mai 1917 près de Braye en Laonnois (Aisne) Actes Mce & D. N° 18 du 12 Juin 1917 Rayé des Contrôles le 6 Mai 1917

CORPS D'AFFECTATION.

	CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au CONTRÔLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	20e B.on de Chasseurs à pied		6513
	do do		9440
Disponibilité et réserve de l'armée active.			
Armée territoriale et sa réserve.			

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.

Contre l'Allemagne du 2 Septembre 1914 au 5 Mai 1917 dont à l'intérieur du 2 [illegible] 1914 au 12 Avril 1916 camp. simple armée [illegible] du 13 Avril 1916 au [illegible] 1917 camp. double

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Blessé le 2 Nre 1914 à [illegible] du 4e R.C.C. du 3 Juin 1917. "Très bon mitrailleur s'est fait tuer en ramenant son matériel qu'il avait tiré des mains des Allemands avec difficulté" Croix de guerre avec étoile de bronze

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D DOMICILE. R RÉSIDENCE.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve	1re dans l	du	au
	2e dans l	du	au
	Supplémentaires dans l	du	au
Armée territoriale	1re dans l	du	au
	Supplémentaires dans l	du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du		au
	Du		au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).